Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 022-212201370-20260929-26290902-DE

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de MAËL-CARHAIX - 22340

Séance du mardi 29 septembre 2026

Délibération n° 26.29.09.02

Le 29 septembre 2026, à vingt heures, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 21 septembre 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, **sous la présidence de Madame Rollande LE BORGNE, Maire.**

Présents : Raymond BARRÉ, Camille BERTRAND, Yann COLLOBERT, Valérie GLOU, Sabrina GUÉGUEN, Solenn JOUAN-HENAFF, Rollande LE BORGNE, Alain LE COZ, Claude LE TERTRE, Elise LORINQUER, Alain MARZIN, Rozenn MÉROT Jean-Pierre TROQUIER

Absents : John GREENLEES, Marija LE CORVELLEC

Secrétaire : Raymond BARRÉ

En exercice : 15	**Présents : 13**	**Pouvoir : 0**
Vote	Pour	13
	Contre	0
	Abstention	0

Objet : Rénovation énergétique de la salle polyvalente « Arc-en-Ciel ». Attribution de marchés de travaux (lots n°2, 3, 5 et 9). Approbation.

Classification Actes : *Commande publique -1.1 : Marchés publics*

Madame le Maire rappelle que par délibération du 18 mai 2026 (n°2), les membres du conseil municipal avaient validé le projet de rénovation énergétique de la salle polyvalente « Arc-en-Ciel » portant principalement sur le remplacement des menuiseries extérieures, changement du système de chauffage et isolation thermique par l'extérieur.

Le cabinet d'architecte GUILLÔME, assisté du cabinet ABEE chargé de la partie fluide, avaient finalisé le dossier de consultation, lequel a pu être mis en ligne le 15 juillet avec une date de remise des offres fixée au 7 septembre 2026.

Madame le Maire précise que sur les 12 lots composant le projet, certains devront être relancés, considérés comme infructueux soit parce qu'aucune offre n'a été reçue pour ce lot, soit parce que l'offre est largement au-dessus de l'estimation, ou soit parce que l'offre ne correspond pas au cahier des charges.

Le 23 septembre 2026, Monsieur Philippe GUILLÔME, l'architecte, a présenté l'analyse des offres à la commission d'appel d'offres, faisant part des questions et demandes de précisions posées aux entreprisse mais aussi des réflexions techniques avant de relancer une consultation pour certains lots.

Madame le Maire indique qu'il est possible d'attribuer d'ores et déjà les marchés de travaux aux entreprises suivantes :

Lot - Désignation	Entreprise	Montant HT	Option / variante HT	Montant TTC
Lot 2 - Couverture	JPS COUVERTURE	21 334.89 €	12 489.54 €	25 601.87 €
Lot 3 - Isolation Thermique Extérieure	FERNANDES ENDUITS	96 851.65 €	- 15 524.27 €	116 221.98 €
Lot 5 - Menuiseries extérieures	BRIT ALU	61 996.12 €		74 395.34 €
Lot 9 - Revêtement de sol - Faïence	ARMOR PEINTURE	7 967.72 €		9 561.26 €

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 022-212201370-20260929-26290902-DE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **décide de valider l'attribution des marchés de travaux pour les lots n°2, 3, 5 et 9 tels que présentés, étant précisé que les variantes et options éventuelles pourront être retenues en fonction de la pertinence technique et du montant total des travaux,**
- **autorise Madame le Maire, ou son représentant, à signer les marchés de travaux correspondants ainsi que toutes pièces s'y rapportant.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre.

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

